

Paris, 6 février 2019

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Prise en charge des victimes de l'incendie de la Rue Erlanger (Paris 16^{ème}) - 5 février 2019

L'association Paris Aide aux Victimes, membre du réseau France Victimes, a été mandatée par le Parquet de Paris dès le 5 février pour apporter aide et soutien aux victimes et à leurs proches de l'incendie survenu mardi 5 février 2019 dans un immeuble de la rue Erlanger du 16^{ème} arrondissement de Paris.

L'équipe pluridisciplinaire de Paris Aide aux Victimes, composée de juristes, de psychologues et d'une assistante sociale, vous propose dans la durée un **soutien psychologique**, une **information sur vos droits** et une **aide dans les démarches** à effectuer auprès des différents organismes et professionnels (autorités judiciaires, services sociaux de la mairie de Paris, assurances, avocats, services médico-psychologiques...).

Paris Aide aux Victimes assure depuis hier une permanence à la mairie du 16^{ème} arrondissement.

Pour rencontrer un professionnel de l'association, vous pouvez contacter son antenne du 13^{ème} arrondissement :

- du lundi au vendredi de 9h à 17h au 01 45 88 18 00
- Ou par mail : contact13@pav75.fr

Par ailleurs, si vous ou vos proches résidez en-dehors de Paris et souhaitez une aide similaire, vous pouvez composer le **116006**, pour être écouté, aidé et mis en relation avec l'association d'aide aux victimes du réseau France Victimes la plus proche de votre domicile.



Hors France métropolitaine :

Composez le +33 (0)1 80 52 33 76 (N° non surtaxé).